

CONVENTION FEDERALE

1^{ER} AVRIL

Plan

- Le 14 janvier: *Introduction*. L'idée de constitution
- *L'arrière-fonds des débats*
- Le 28 janvier : Le Congrès Continental et les Articles de la Confédération (1774-1787)
- Le 4 février : Les causes de la convocation de la Convention (1785-1787)
- Le 11 février : Les états et les délégués
- Le 18 février : L'organisation de la Convention
-
- *Les débats et les décisions*
- Le 11 mars : La création du Sénat
- Le 18 mars : Le pouvoir du Congrès et des états
- Le 25 mars : La représentation et le vote
- Le 1er avril : La création de la présidence
- Le 8 avril : La création du judiciaire
-
- Le 6 mai : *Conclusion*. Amendements, droits de l'homme, ratification
-

LE VRAI ENJEU DES DEBATS

- It has been said that if the smaller States renounce their *equality*, they renounce at the same time their *liberty*. The truth is it is a contest for power, not for liberty. (Alexander Hamilton, New York, le 29 juin.)

5 OBJECTIONS A LA REPRESENTATION EGALE DES ETATS AU SENAT

- He enumerated the objections against an equality of votes in the 2d. branch, notwithstanding the proportional representation in the first. 1. the minority could negative the will of the majority of the people. 2. *they could extort measures by making them a condition of their assent to other necessary measures.* 3. they could obtrude [impose] measures on the majority by virtue of the peculiar powers which would be vested in the Senate. 4. The evil instead of being cured by time, would increase with every new State that should be admitted, as they must all be admitted on the principle of equality. 5. the perpetuity it would give to the preponderance of the Northern against the Southern Scale was a serious consideration. (Madison, Virginie, le 14 juillet; c'est moi qui souligne)

EGALITE AU SENAT UNE PROTECTION POUR LES ETATS DU NORD

- [The] Southern Gentleman will not be satisfied unless they see the way open to their gaining a majority in the public Councils. The consequence of such a transfer of power from the maritime to the interior & landed interest will he foresees be such an oppression of commerce, that he shall be obliged to vote for the vicious principle of equality in the 2d. branch in order to provide some defence for the Northern States against it. (Gouverneur Morris, Pennsylvanie, le 13 juillet).

HISTOIRE DES VOTES SUR LE SENAT

Vote du 11 Juin

Représentation égale des états au Sénat

Connecticut
New York
New Jersey
Delaware
Maryland

Représentation proportionnelle

Massachusetts
Pennsylvanie
Virginie
Caroline du Nord
Caroline du Sud
Géorgie

Vote du 2 juillet

Représentation égale

Connecticut
New York
New Jersey
Delaware
Maryland

Représentation proportionnelle Divisé

Massachusetts
Pennsylvanie
Virginie
Caroline du Nord
Caroline du Sud

Géorgie

Vote du 16 juillet (New York absent)

Représentation égale

Connecticut
New Jersey
Delaware
Maryland
Caroline du Nord

Représentation proportionnelle Divisé

Pennsylvanie
Virginie
Caroline du Sud
Géorgie

Massachusetts

A CAUSE D'UN FER [...] LE ROYAUME EST PERDU

- On this question, Mr. Martin was the only delegate for Maryland present, which circumstance secured the State a negative. Immediately after the question had been taken, and the President had declared the votes, Mr. Jenifer came into the convention, when Mr. King, from Massachusetts, valuing himself on Mr. Jenifer to divide the State of Maryland on this question, as he had on the former, requested of the President that the question might be put again; however, the motion was too extraordinary in its nature to meet with success. (Luther Martin, en M. Farrand, *Records of the Federal Convention*, t. III, p. 188.)

DEUX OPINIONS CONTRAADICTIONNAIRES

- Hamilton found himself in an awkward position. He felt free to make motions and to offer suggestions but – though *neither the rules of the convention nor his instructions from his state prevented it* – he felt bound by propriety not to vote in behalf of New York. (Forrest McDonald, *Alexander Hamilton*, 1979, p.106 ; c'est moi qui souligne)
- With Yates and Lansing gone, Hamilton [...] could not vote because *each state needed a minimum of two delegates present*, so he became a nonvoting convention member. (Ron Chernow, *Alexander Hamilton*, 2004, p. 237 ; c'est moi qui souligne.)

LE MIEUX EST L'ENNEMI DU BIEN

- Gerry: This [the equality of the states in the Senate] is the critical question. He had rather agree to it than have no accommodation. A Government short of a proper national plan if generally acceptable, would be preferable to a proper one which if it could be carried at all, would operate on discontented States. (Gerry, Massachusetts, le 7 juillet.)

MENACES ET AVERTISSEMENTS (I)

- *Menace crédible.* Un propriétaire au cambrioleur (non armé) qu'il surprend dans sa maison : si vous ne partez pas, j'appelle la police.
- *Menace non crédible.* Un maître chanteur à sa victime : si vous ne me donnez pas 10, 000 euros, je vous ferai un procès frivole qui vous ruinera.
- *Avertissement.* Necker à Louis XVI en juin 1789: si vous faites donner l'ordre de tirer sur les foules, les soldats n'obéiront pas (Mme de Staël, *Considérations*, I.20).
- *Menace déguisée en avertissement.* Un dirigeant syndical au chef d'entreprise : si je dis à mes membres d'accepter une hausse de salaires inférieure à 5%, ils ne m'obéiront pas.
- *Avertissement auto-réalisateur.* Mirabeau à Louis XVI en juillet 1789 : si vous faites donner l'ordre de tirer sur les foules, les troupes « peuvent oublier qu'un engagement les a faits soldats, pour se souvenir que la nature les fit hommes ». (*Archives Parlementaires* t. 8, p. 213)

MENACES ET AVERTISSEMENTS (II)

- *Menace (supposée non crédible)*. Un jeune homme à la femme qu'il aime : Si vous ne m'épousez pas, je me tuerai.
- *Avertissement*. Un jeune homme à la femme qu'il aime : Si vous ne m'épousez pas, je mourrai de chagrin.
- *Menace (supposée non crédible)*. Mirabeau à Louis XVI : si vous ne retirez pas les troupes, nous refuserons de poursuivre nos travaux.
- *Avertissement*. Mirabeau à Louis XVI : si vous ne retirez pas les troupes, [rappelez-vous que] « nous ne sommes que des hommes : la défiance de nous-mêmes, la crainte de paraître faibles, peuvent entraîner au-delà du but » (*Archives Parlementaires* t. 8, p. 213).

UNE MENACE DES PETITS ETATS

- [Les] grands états n'osent pas dissoudre la confédération. S'ils le font, *les petits états trouveront quelque allié étranger* doté de davantage d'honneur et de bonne foi, et qui les prendra par la main et leur rendra justice (*do them justice*). Il ne dit pas cela pour intimider ni pour inquiéter ses adversaires : c'est *une conséquence naturelle*, que l'on devrait éviter en étendant les pouvoirs fédéraux, et non en anéantissant le système fédéral. (Gunning Bedford, Delaware, le 30 juin ; c'est moi qui souligne.)

UNE CONTRE-MENACE DES PETITS ETATS

- Supposons que les grands états soient d'accord et que les petits refusent, et tirons-en les conséquences. Les adversaires du système, dans les petits états, créeront sans doute un parti et feront du remous pendant quelque temps, mais les liens d'intérêt, de parenté et de coutume qui les rattachent aux autres états seront trop solides pour être brisés facilement. Morris est certain que dans le New Jersey beaucoup épouseront les sentiments de la Pennsylvanie et de l'état de New York. Il faut que le pays soit uni. Si la persuasion ne rassemble pas les états, *l'épée s'en chargera*. Morris supplie que l'on donne tout leur poids à ces considérations. Les scènes d'horreur qui accompagnent les insurrections sont indescriptibles, et leur conclusion sera pire encore. *Le parti le plus puissant transformera alors les faibles en traîtres*, et la corde et le gibet achèveront la besogne de l'épée. Morris se refuse à dire jusqu'à quel point les puissances étrangères seront disposées à prendre part à la confusion. Il semble que *la menace de les inviter ait été proférée*. (Gouverneur Morris, New York, le 5 juillet ; c'est moi qui souligne.)

MENACE TRANSMUEE EN AVERTISSEMENT (I)

- [II] n'a pas voulu dire que les petits états *solliciteraient l'aide et l'intervention de puissances étrangères*. Il a voulu dire qu'ils ne considéraient pas l'entente fédérale comme dissoute tant qu'elle ne l'aura pas été du fait des grands états. Dans ce cas, la rupture de leurs engagements et l'empressement des petits états à remplir les leurs *auraient pour conséquence* que les puissances étrangères qui ont des prétentions sur le pays jugeraient de leur intérêt de prendre les petits états par la main, pour se faire justice à elles-mêmes (*to do themselves justice*). (Gunning Bedford, Delaware, le 5 juin ; c'est moi qui souligne.)

MENACE TRANSMUEE EN AVERTISSEMENT (II)

- Il ne conçoit pas que Gouverneur Morris ait vraiment voulu dire qu'il *fallait se dresser* contre les petits états (*that the sword ought to be drawn against the smaller states*). Il a seulement *souligné les conséquences probables* qu'aurait l'anarchie aux Etats-Unis. (Hugh Williamson, Caroline du Nord, le 5 juillet ; c'est moi qui souligne.)

LES PETITS ETATS DOIVENT CEDER PUISQU'ILS ONT PLUS A PERDRE

- Les états, tels qu'ils sont actuellement confédérés, ont sans doute le droit de refuser de se consolider ou de former un nouveau système. Mais Gorham souhaite que les petits états, qui semblent les plus enclins à élever des objections, se demandent qui, d'eux ou des états plus étendus, a *le plus à perdre*. Il admet qu'une rupture de l'Union serait un événement malheureux pour tout le monde, mais sans doute les grands états seront les moins inaptes à prendre leur sort en main et à entretenir des liens réciproques. Les faibles sont ceux qui ont le plus d'intérêt à établir un système général quelconque de maintien de l'ordre. (Nathan Gorham, Massachusetts, le 29 juin ; c'est moi qui souligne.)

ALTERNATIVES INTERNES ET EXTERNES

•	CAS I	
•	Salaire actuel des ouvriers	1,500 €
•	Salaire ailleurs dans la même branche	1,300 €
•	Revenus provenant de la caisse de prévoyance du syndicat	700 €
•	Salaire négocié	1,600 €
•	CAS II	
•	Salaire actuel des ouvriers	1,500 €
•	Salaire ailleurs dans la même branche	1,400 €
•	Revenus provenant de la caisse de prévoyance du syndicat	700 €
•	Salaire négocié	???
•	CAS III	
•	Salaire actuel des ouvriers	1,500 €
•	Salaire ailleurs dans la même branche	1,300 €
•	Revenus provenant de la caisse de prévoyance du syndicat	800 €
•	Salaire négocié	???

- Jon Elster, *The Cement of Society*, 1989

- Ariel Rubinstein, « Perfect equilibrium in a bargaining model », *Econometrica* 1982

TOCQUEVILLE SUR LES ALTERNATIVES INTERNES

- En France, la plupart de ceux qui louent leurs services pour cultiver le sol en possèdent eux-mêmes quelques parcelles qui, à la rigueur, leur *permettent de subsister sans travailler pour autrui*. Lorsque ceux-là viennent offrir leurs bras au grand propriétaire ou au fermier voisin, et qu'on refuse de leur accorder un certain salaire, ils se retirent sur leur petit domaine et attendent qu'une autre occasion se présente. [...]
- Refusent-ils le travail d'un commun accord: le maître, qui est un homme riche, *peut attendre aisément, sans se ruiner*, que la nécessité les lui ramène; mais eux, il leur faut travailler tous les jours pour ne pas mourir; car *ils n'ont guère d'autre propriété que leurs bras*. L'oppression les a dès longtemps appauvris, et ils sont plus faciles à opprimer à mesure qu'ils deviennent plus pauvres. C'est un cercle vicieux dont ils ne sauraient aucunement sortir. (Tocqueville, *La démocratie en Amérique*, éd. Pléiade, p. 703, p. 704 ; c'est moi qui souligne)

UN COMPROMIS INEQUITABLE

- Deux enfants trouvèrent un gâteau. L'un d'eux dit, « Splendide ! je vais manger le gâteau. » L'autre dit : « Non, ce n'est pas juste. Nous avons trouvé le gâteau ensemble, et nous devrions le partager, et le partager également, une moitié pour toi, l'autre moitié pour moi. » Vint un adulte qui dit : « Jeunes gens, vous ne devriez pas vous battre à ce sujet : vous devriez faire un compromis. Donne-lui trois quarts du gâteau. » (Raymond Smullyan, *This Book Needs no Title*, 1980. P. 56)

PROJETS FINANCIERS RESERVES A LA CHAMBRE BASSE

- Dans la première branche de la législature, chacun des états à présent dans l'union se verra accorder un représentant pour 40 000 habitants [...] – chaque état ayant moins de 40 000 habitants se verra accorder un représentant. Toutes les mesures pour lever ou répartir de l'argent, et pour fixer les salaires des fonctionnaires du gouvernement des Etats Unis, seront issues de la première branche de la législature, et *ne seront pas modifiées ou amendées par la seconde branche* ; on ne pourra retirer de l'argent du trésor public, sauf pour l'exécution de crédits budgétaires ayant leur origine dans la première branche. Dans la seconde branche de la législature, *chaque état aura un vote*. (Rapport du Grand Comité sur la représentation, le 5 juillet; c'est moi qui souligne.)

UNE PARTIE ESSENTIELLE DU COMPROMIS

- The admission [...] of the smaller States to an equal representation in the Senate, *never would have been agreed to by the Committee, or by myself*, as a member of it, without the provision ‘that all bills for raising or appropriating money, and for fixing the salaries of the officers of government,’ should originate in the House of Representatives, and ‘not be altered or amended’ by the Senate. (Elbridge Gerry, Massachusetts, en Farrand, *Records of the Federal Convention*, III, p. 265;c’est moi qui souligne.)

LE COMPROMIS ABANDONNE

- Tous projets de loi comportant la levée d'impôts émaneront de la Chambre des représentants; mais *le Sénat pourra proposer ou accepter des amendements* à y apporter comme aux autres projets de loi. (Constitution des Etats-Unis Art. 1.7.)

LE COMPROMIS NE FUT PAS ABANDONNE

- Mr. Pinkney [...] said that notwithstanding what had been said as to the compromise, *he always considered this section as making no part of it.* The rule of Representation in the 1st. branch was the true condition of that in the 2d. branch. (Charles Pinckney, Caroline du Sud, le 11 août; c'est moi qui souligne.)

TALENT ENDOGENE OU EXOGENE DES SENATEURS?

- Mr. Gerry. moved to restrain the Senatorial branch from originating money bills. The other branch was more immediately the representatives of the people, and it was *a maxim that the people ought to hold the purse-strings*. [...]
- Mr. Butler saw no reason for such a discrimination. We were always following the British Constitution when the reason of it did not apply. There was no analogy between the House of Lords and the body proposed to be established. If the Senate should be degraded by any such discriminations, *the best men would be apt to decline serving* in it in favor of the other branch.
- Mr. Madison observed that the Commentators on the British Constitution had not yet agreed on the reason of the restriction on the House of Lords in money bills. Certain it was there could be no similar reason in the case before us. The Senate would be the representatives of the people as well as the 1st. branch. [...] *As the Senate would be generally a more capable set of men, it would be wrong to disable them from any preparation of the business*, especially of that which was most important and in our republics, worse prepared than any other. (Elbridge Gerry, Pierce Butler, James Madison, le 13 juin; c'est moi qui souligne)

- La Chambre des représentants sera composée de membres choisis tous les deux ans par le peuple des différents Etats ; dans chaque Etat *les électeurs devront répondre aux conditions requises pour être électeur à l'assemblée la plus nombreuse de la législature de cet Etat.*
- Nul ne pourra être représentant s'il n'a atteint l'âge de vingt-cinq ans, s'il n'est citoyen américain depuis sept ans et s'il ne réside, au moment de l'élection, dans l'Etat où il doit être élu.
- *Les représentants et les impôts directs seront répartis entre les différents Etats qui pourront faire partie de cette Union, proportionnellement au nombre de leurs habitants, qui sera déterminé en ajoutant au nombre total des personnes libres, y compris celles qui se sont louées pour un nombre d'années déterminé, mais à l'exclusion des Indiens non soumis à l'impôt, trois cinquièmes de toutes les autres personnes.* Le recensement sera effectué dans les trois ans qui suivront la première réunion du Congrès, et *ensuite tous les dix ans*, de la manière qui sera fixée par la loi. Le nombre des représentants n'excédera pas un pour trente mille habitants, mais chaque Etat aura au moins un représentant : jusqu'à ce que le recensement soit effectué, l'Etat du New Hampshire aura droit à trois représentants, le Massachusetts à huit, l'Etat de Rhode Island et les Plantations de Providence à un, le Connecticut à cinq, l'Etat de New York à six, le New Jersey à quatre, la Pennsylvanie à huit, le Delaware à un, le Maryland à six, la Virginie à dix, la Caroline du Nord à cinq, la Caroline du Sud à cinq et la Géorgie à trois. (La Constitution des Etats-Unis, Article I.2.)

-

- J. R. Pole, *Political Representation in England & the Origins of the American Republic*, 1966
- Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, 1995

VOTE PLURIEL?

- If we are to be considered as a nation, all State distinctions must be abolished, the whole must be thrown into hotchpot, and when an equal division is made, then there may be fairly an equality of representation. He held up Virginia, Massachusetts & Pennsylvania as the three large States, and the other ten as small ones; repeating the calculations of Mr. Brearly as to the disparity of votes which would take place, and affirming that the small States would never agree to it. He said there was *no more reason that a great individual State contributing much, should have more votes than a small one contributing little, than that a rich individual citizen should have more votes than an indigent one.* (William Paterson, New Jersey, le 9 juin; c'est moi qui souligne.)

RICHESSSE = POPULATION

- Dr. Johnson, thought that wealth and population were the true, equitable rule of representation; but he conceived that these two principles resolved themselves into one; population being the best measure of wealth. He concluded therefore that the number of people ought to be established as the rule, and that all descriptions including blacks *equally* with the whites, ought to fall within the computation. (William Samuel Johnson, Connecticut, le 12 juillet.)

